

Intervention des sapeurs-pompiers pour **inondation** :

une prestation qui peut être facturée



Afin de recentrer son activité opérationnelle sur ses missions prioritaires, le service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin (SDIS 67) facture certaines prestations ne se rattachant pas directement à l'exercice ses missions.

L'objectif est avant tout d'offrir aux Bas-Rhinois un service public plus performant et plus disponible et de limiter les sollicitations abusives. En effet, un grand nombre de demandes ne présentent pas un caractère d'urgence ou sont même complètement exclues du champ de compétences du SDIS 67 (clés tombées dans le caniveau, problème de plomberie...).

Depuis le 1^{er} juillet 2012, les interventions pour inondations sont facturées, excepté si celles-ci sont liées à des phénomènes climatiques.

Le SDIS 67 facture lorsqu'il s'agit :

- d'une **défaillance des réseaux publics** (rupture de canalisation d'eau...); la prestation étant facturée à l'exploitant du réseau,
- d'une **fuite d'eau** ou du débordement d'une conduite, d'une machine ou d'une installation située dans les parties communes ou privatives d'un immeuble public ou privé.

Le tarif fixé est de **120 € par intervention** inférieure à 2 heures, déplacements compris. Au-delà, l'intervention est facturée au réel.

Les autres interventions facturées

Prestations facturées à des tiers :

- Déblocage d'ascenseur (sauf urgence)
- Alarmes intempestives
- Pollution (récupération d'hydrocarbures, vidage de cuve)
- Réquisition (police, gendarmerie)
- Brancardage (sauf urgences vitales)

Conventions spécifiques :

Hôpitaux (carences des ambulanciers privés), exploitants d'autoroutes (SANEF), colonnes de renforts (feux de forêt dans le sud de la France), grands événements (rallye d'Alsace, OTAN...)

Service **D**épartemental d'**I**ncendie et de **S**ecours du Bas-Rhin
SDIS 67

Établissement public, le SDIS 67 assure la gestion des sapeurs-pompiers et de leurs moyens ainsi que l'organisation de l'activité opérationnelle sur le territoire du Bas-Rhin.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.sdis67.com

Contact : ✉ sdis67@sdis67.com - ☎ 03 90 20 70 00

